

# LA CHAUX-DE-FONDS La zone de dépose et de livraison rapide tout à fait légale. Arrêts devant la pharmacie permis

SYLVIA FREDÀ

Un flyer distribué à la pharmacie de la gare, à La Chaux-de-Fonds, fait tiquer. Ceux qu'il dérange? Des citoyens à cran sur le parcage et qui observent de près la manière des conducteurs de stationner leur véhicule dans la Métropole horlogère. Et attention, ils veillent au grain activement, et s'il le faut, informent les autorités de la Ville sur ce qui, de leur point de vue, constitue une infraction.

A leur avis donc, cette circulaire serait soupçonneuse et inviterait les clients à se garer devant la pharmacie, soit sur la place de la Gare, en parfaite illégalité, sans encourir le moindre risque de se prendre une bûche.

Dite comme ça, quelle affaire! De plus près maintenant, quid? Sur le petit prospectus suspecté de suggérer une infraction, on y lit l'explication que devant l'enseigne pharmaceutique ne figurent «pas de cases officielles», mais que les véhicules y sont tolérés «pour une dépose ou prise de livraison rapide». Est-ce là quelque chose d'illégal?

## «C'est 100% légal»

«Dans l'ordonnance sur la circulation routière, article 19 (lire encadré «Ce que dit la loi»), un automobiliste peut arrêter sa voiture pour accompagner quelqu'un ou décharger du matériel, s'il ne gêne pas le trafic!», informe Philippe Nussbaumer, patron de la pharmacie. «Dès la conception du réaménagement de la place de la Gare, la zone a été convenue, discutée avec le Service du domaine public (interview ci-contre), et c'est 100% légal. On n'aurait jamais écrit quelque chose d'illégal sur notre affiche.»

Puis, il s'explique sur le pourquoi de cette surface, à cet endroit-là. «Comme toutes les pharmacies, la nôtre remplit une mission de service public, le dimanche compris.» Et peuvent avoir besoin de venir chercher un médicament «des personnes à mobilité réduite, voire très réduite, ou encore des



«Les pharmacies remplissent des missions de service public, et en tant que telles doivent être facilement accessibles pour les automobilistes qui y déposent des personnes à mobilité réduite par exemple», rappelle Philippe Nussbaumer, patron de la pharmacie de la gare. DAVID MARCHON

personnes âgées pour qui un accès, le plus près possible de l'entrée, est important.»

Pour souligner la nécessité de l'espace de dépose, il cite aussi les besoins de ses clients de l'industrie horlogère qui viennent chercher des solvants en grandes quantités. «Un bidon pèse vite 20, 25 kg.» Au passage, il les remercie de jouer le jeu d'acheter dans la région.

Il énumère également les nombreuses entreprises qui livrent régulièrement, par camion, de la marchandise. «En plus, cette pharmacie-droguerie est l'une des seules encore à louer des shampooineuses à tapis qui sont relativement volumineuses et assez lourdes. Par conséquent, cette aire de dépose est extrêmement pratique! La Ville l'a compris!»

Sans ce petit secteur, les automobilistes auraient parké leur voiture sur le trottoir. «Ce qui

n'aurait été guère réjouissant pour la sécurité des piétons!»

Il rappelle que sur le flyer qui a tapé dans l'œil de ses détracteurs – qu'il invite d'ailleurs à bien le relire – il promet les 30 places de parc à 30 minutes ainsi que les six places dépose-minute de la Ville. «Notre message n'est pas 'Disposez de ces quatre places devant la pharmacie!', mais 'A la place de la Gare, on peut enfin à nouveau accueillir des voitures. Alors venez-y!'»

Une incitation qui fait sens après l'année qu'a duré le chantier, «heureusement fini avec de l'avance. On n'est pas ici pour se plaindre, et nous avons maintenu tous les postes de travail, mais nous avons subi pendant ce temps jusqu'à 20% de baisse de la clientèle et, suite à la rupture d'une conduite liée aux travaux, deux inondations qui ont complètement détruit les sous-sols de la pharmacie de la gare.»

## TROIS QUESTIONS À...



**BAPTISTE DEVEY**  
CHEF DU SERVICE  
DU DOMAINE  
PUBLIC  
À LA  
CHAUX-DE-FONDS

## «C'est sans doute un problème d'interprétation»

### Comment avez-vous considéré la gestion de cette zone de dépose devant la pharmacie de la gare?

Il est clair que cette partie de la place est ouverte au trafic et que s'y trouvent des places de parc. Mais il arrive à Monsieur Nussbaumer d'avoir des livraisons et des clients qui sont dans l'urgence, viennent chercher leurs médicaments à la pharmacie et repartent. Il s'agit donc là d'un passage de l'ordre de quelques minutes. Philippe Nussbaumer a demandé si la dépose ou la prise en charge rapide de matériel ou de personnes posaient problème. Nous sommes allés sur place, nous avons regardé, et effectivement rien n'interdit l'arrêt à cet endroit-là.

### Que dites-vous aux citoyens qui y ont vu un possible stationnement illégal?

Le problème est sans doute lié à une question d'interprétation. Pour eux, peut-être que le fait de sortir de son véhicule et d'aller pendant deux minutes à la pharmacie chercher sa boîte d'antidouleur représente du stationnement. Ce qui, à notre avis, n'est pas le cas. Par contre pour la personne qui va passer 10 ou 15 minutes au rayon parfumerie de la pharmacie, on ne considérera plus que c'est juste un arrêt, mais du stationnement.

### Ces possibilités d'arrêt pour la dépose et le chargement de personnes ou de matériel valent aussi devant d'autres commerces alors.

C'est le bon sens qui prime. S'il n'y a aucune gêne ni pour les piétons, ni pour la circulation, les arrêts sont permis et par principe, on n'intervient pas.

**MANIFESTATIONS** Objectifs ciblés pour l'association Vivre La Chaux-de-Fonds en 2016 et l'an prochain.

## Retour des Vivamitiés en 2017 avec le Portugal

L'association Vivre La Chaux-de-Fonds, avec son slogan «L'esprit d'une ville», a décidé de relancer les Vivamitiés, une manifestation consacrée à un pays ou à une région de la planète Terre. En automne 2017, le Portugal sera à la fête durant trois semaines dans différents endroits de la ville. Les axes et les diverses collaborations ne sont pas encore tous définis avec précision. Mais ils tourneront autour de la culture, du spectacle, de la nourriture et du sport. Devraient également figurer au programme des journées et des soirées populaires. Animation permanente garantie.

Avec 4600 représentants, les Portugais forment la plus importante colonie étrangère établie à

La Chaux-de-Fonds, loin devant l'italienne (1700) et la française (1300), selon les chiffres du recensement 2015. En misant sur ce pays, les responsables de Vivre La Chaux-de-Fonds savent que le succès populaire des Vivamitiés 2017 est quasi assuré.

### Plonk & Replonk

Des discussions ont déjà été entamées avec l'ambassadeur du Portugal en Suisse. Et la semaine prochaine, une délégation de l'association se rendra au Portugal afin de nouer plusieurs contacts sur les bords de la Méditerranée. Un rendez-vous est fixé avec l'ambassadeur de Suisse.

Après Vivamitiés 2002 qui a fait la part belle à l'Italie, à la Belgique deux ans plus tard, puis à la



Un automne 2017 portugais pour La Chaux-de-Fonds. ARCHIVES

Suisse en 2007, la ville de La Chaux-de-Fonds s'apprête donc à renouer avec une tradition que

l'on a crue, à tort, enterrée à jamais. «Il faut savoir qu'organiser pareil événement d'envergure avec une quarantaine de rendez-vous demande énormément d'énergie au niveau des bonnes volontés. Sans parler de l'aspect financier. Le budget pour les Vivamitiés 2017 oscillera autour du million de francs», glisse le président sortant de l'association, Benoist Vaucher. Qui, selon les statuts, a rendu son tablier de président au terme d'un unique mandat de deux ans. Andrea Moretti lui succède.

Le passage de témoin a eu lieu hier soir au Zap Théâtre, à l'occasion des assises annuelles de l'association forte de quelque 300 membres. Créée en 2000, cette dernière a mis sur pied une sep-

tantaine d'événements, les Vivamitiés comptant pour un.

Et cette année? En juin et juillet, Vivre La Chaux-de-Fonds mettra à l'honneur deux illustres personnalités de la ville, soit Plonk & Replonk. Une grande exposition dédiée aux deux frères Froidevaux natifs du Noirmont sera visible aux abattoirs. Des affiches et des bâches seront installées le long du Pod. La Grande Fontaine sera décorée. On y reviendra en temps voulu.

L'an passé, la venue de saint Nicolas sur la place du Marché avait suscité un engouement extraordinaire avec la présence d'environ 5000 adultes et enfants. Corollaire: l'expérience sera reconduite en cette fin d'année. **GST**

## BIENNE - SONCEBOZ

### Des bus pour garantir les correspondances

Les CFF vont réaliser des travaux de renouvellement de la voie sur la ligne Bienne - Sonceboz. Ce chantier nécessitera la fermeture des voies, du 18 avril au 4 juin du lundi au vendredi de 20h40 à la fin du service. Les samedi 23 et dimanche 24 avril, le trafic sera totalement interrompu.

Un service de bus de remplacement sera mis en place, prolongeant ainsi le temps de parcours d'environ 10 minutes. Afin de réduire au maximum les répercussions pour la clientèle, les bus de remplacement partent de la place de la gare de Bienne aux mêmes heures que les trains réguliers, garantissant les correspondances à Sonceboz en direction de Moutier (y compris le réseau des C) et de Saint-Imier - La Chaux-de-Fonds - Le Locle.

**RÉD - COMM**